

## Réunions de rentrée du Relais

Pour les professionnels – SUR INSCRIPTION

Jeudi 4 septembre à 20h  
au RPE de Noyen-sur-sarthe

Mardi 9 septembre à 20h,  
au Pôle intercommunal, Loué

Temps d'information et d'échanges autour des projets à venir, de la formation continue et de la vie du relais (prêt de matériel, disponibilités, vente de matériel...) Les animatrices comptent sur votre participation !

## Réunion d'information LES MODES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE ET LES PROJETS EN COURS

Lundi 22 septembre à 20 h  
au Pôle intercommunal LBN, Loué

Pour les parents, futurs-parents, assistants maternels et autres professionnels petite enfance, ainsi que toute personne désireuse d'avoir des informations concernant la Petite Enfance sur le territoire LBN.

### Au programme :

- Présentation des modes d'accueil du territoire
- **Information sur le CMG réformé**
- Présentation des projets en cours: MAM et Micro-crèches

## A la rencontre des poneys...

Du 24 juin au 4 juillet dernier, le relais a programmé 6 sorties (dont 2 reportées) en centres équestres à Auvers le Hamon et Epineu-le-chevreuil. Ainsi 64 enfants

ont pu découvrir la vie d'un centre équestre et plus particulièrement aller à la rencontre des poneys avec leur parent ou leur assistant maternel.

Les enfants ont pu caresser les poneys, les brosser, soutenus par l'adulte quand les émotions étaient fortes. Puis, les petits cavaliers ont eu le plaisir de partir en promenade à dos de poney ou en calèche, selon leurs envies.



## Réunion

Information projet MAM  
Saint Denis d'Orques

Jeudi 2 Octobre à 20h  
Mairie de Saint Denis d'Orques

Le Conseil Municipal de St Denis d'Orques souhaite soutenir l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) sur sa commune.

Si vous êtes intéressé par le projet, vous pouvez vous inscrire à cette réunion auprès du service.

## A partir du 1er septembre : réforme du complément de libre choix du mode de garde (CMG)

Le CMG permet de prendre en charge une partie des dépenses liées à l'accueil des enfants par un assistant maternel en MAM ou à son domicile ou à la garde d'enfants à domicile lorsque les parents emploient directement le professionnel. La réforme vise à mieux accompagner financièrement les parents ayant des besoins d'accueil importants ou des revenus modestes. Il s'agit également de rapprocher le coût, pour une famille, entre un accueil en crèche et l'emploi d'un assistant maternel. Voici les principaux axes de changement :

- A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025, le calcul du montant du CMG rémunération est modifié pour prendre en compte la situation réelle des familles : nombre d'enfants à charge et niveau de ressources. La prestation sera adaptée selon le choix du mode d'accueil et les besoins d'accueil des familles.
- Les familles monoparentales pourront bénéficier du CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant, au lieu de 6 ans aujourd'hui à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025.
- En cas de résidence alternée, chaque parent pourra bénéficier du CMG s'il remplit les conditions nécessaires à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**Les parents employeurs peuvent faire une simulation de leur reste à charge après déduction du cmg sur le site de la caf ou de l'URSSAF.**

**A noter :** les cotisations liées à l'emploi de la personne qui accueille votre enfant restent prises en charge. Dans la limite d'un plafond la prise en charge par le CMG cotisations reste intégrale pour l'emploi d'un assistant maternel, et à hauteur de 50 % pour une garde d'enfants à domicile.

## POUR CONTACTER LE SERVICE...

### Prise de rendez-vous et renseignements

07 87 06 32 32 ou 06 08 63 89 42

[relaispetiteenfance@cc-lbn.fr](mailto:relaispetiteenfance@cc-lbn.fr)

### Accueil sur rendez-vous uniquement

A partir de septembre

LOUE : les lundis et mardis - 07 87 06 32 32 // 06 08 63 89 42

NOYEN-SUR-SARTHE: les jeudis et vendredis - 07 87 06 32 32

COULANS-SUR-GEE : les jeudis et vendredis - 06 08 63 89 42

BRULON : les mardis - [relaispetiteenfance@cc-lbn.fr](mailto:relaispetiteenfance@cc-lbn.fr)



# Bulletin d'Info



## Chers parents, chers assistants maternels,

Vous le savez, la petite enfance est une période cruciale dans le développement de nos enfants. C'est durant ces premières années que se construisent les fondations de leur épanouissement personnel, social et intellectuel. Conscients de cette importance, les élus de LBN Communauté ont souhaité s'engager pour offrir des solutions d'accueil adaptées, bienveillantes et accessibles à toutes les familles de notre territoire. Aujourd'hui, je suis heureux de vous confirmer la création de quatre micro-crèches sur notre territoire.

### Pourquoi ce projet ?

Ce projet fait suite à un diagnostic établi par un cabinet extérieur et est le fruit d'une collaboration avec les familles, les assistants maternels, les élus et le service Petite Enfance. Dans les faits, notre territoire fait face à un vieillissement de la moyenne d'âge des assistants maternels et présente une pyramide des âges très défavorable. Les nouveaux agréments ne peuvent pas combler les prochains départs à la retraite, ce qui rend d'autant plus nécessaire la création de ces nouvelles structures. De plus, LBN est le seul territoire Sarthois à ne pas avoir d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Aussi, l'accueil individuel chez un Assistant Maternel ou en Maison d'Assistants Maternels, est le mode d'accueil principal mais il est indispensable d'offrir un choix et une complémentarité aux familles de notre territoire, ainsi que des solutions d'urgence si nécessaire.

### Pourquoi des micro-crèches ?

Dans leur projet de territoire, les élus ont mis en avant la nécessité de créer « **une campagne vivable et attractive** ». Devant cet objectif, il a été décidé que chaque famille puisse disposer d'un mode d'accueil collectif à une distance de 5/10 km de son domicile. A cet effet, le format réduit des micro-crèches présente de nombreux avantages. Ces structures, à taille humaine, sont conçues pour l'accueil de 12 enfants et permettent d'offrir un environnement chaleureux et sécurisé, propice à l'éveil et au développement harmonieux des tout-petits. En faisant le choix d'un ratio encadrant-enfant optimal, les structures du territoire permettront un accueil personnalisé, garantissant ainsi une attention individuelle et une qualité de soins irréprochable pour chaque enfant.

En conclusion, la création de ces quatre micro-crèches marque une étape importante dans notre engagement pour la petite enfance. **Nous sommes déterminés à faire de notre territoire un modèle en matière d'accueil et d'accompagnement des tout-petits, en renforçant le soutien à l'accueil individuel et en développant l'accueil collectif.**

Aussi, pour permettre à chacun de prendre connaissance de cette offre d'accueil Petite Enfance, je vous convie à une réunion d'information sur **les modes d'accueil du territoire et les projets en cours** le 22 septembre 2025 (voir dernière page). **Un point sera également consacré à la réforme du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG).**

Bien à vous,

**Sébastien Huet**, Vice-Président en charge de la Petite Enfance- Enfance- Jeunesse

## MODALITES D'INSCRIPTION aux activités

- 1) S'inscrire à partir de votre compte sur le **PORTAIL ASSISTANTS MATERNELS** entre le 25 juillet et 4 septembre
- 2) Saisir sur ce même compte, les enfants susceptibles de venir aux activités du relais  
Se référer au guide d'utilisation du portail ou nous contacter

### Les confirmations d'inscriptions se feront :

- le 9 septembre pour les animations qui ont lieu du 16 au 19 septembre et
- au plus tard, le 12 septembre pour les animations du reste de la période.

Informez vos disponibilités  
d'accueil sur le portail

**ATTENTION !!** Si vous n'êtes pas intervenue sur votre compte PORTAIL assistant maternel, vos coordonnées n'apparaissent pas lorsque le Relais

## RETENEZ LA DATE !

Du lundi 10 au vendredi 21 novembre

### Journée Nationale des Assistants maternels

## ANIMATIONS RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNEL(LE)S ET FAMILLES

## ANIMATIONS RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNEL(LE)S



### Bébés lecteurs



#### LIEUX DES SÉANCES

#### DATES

Relais Petite Enfance de **Noyen sur Sarthe**  
Avec Benoît

Les vendredis 10 octobre et 5 décembre  
à 10h

### Les matinées Jeux



**COULANS SUR GÉE** - RELAIS PETITE ENFANCE- 37 rue du Thuret (Parking situé rue Le Verger)

Septembre : 18 / 25	Novembre : 6 / 27	Jeudi	De 9h30 à 11h30
Octobre : 2 / 16	Décembre : 11 / 18		

**LOUÉ**, Maison Intergénérationnelle , 7 Bourdon du Rocher

Septembre : 16	Novembre : 4	Mardi	De 9h30 à 11h30
Octobre : 7 / 14	Décembre : 2 / 9 / 16		

**NOYEN-SUR-SARTHE**, RELAIS PETITE ENFANCE - 28 rue Alphonse Dubois

Septembre : 18	Novembre : 27	Jeudi	De 9h30 à 11h30
Octobre : 2 / 9 / 16	Décembre : 4 / 11 / 18		

**POILLÉ-SUR-VÈGRE**, Salle Polyvalente, 12 allée de la Vègre

Septembre : 16 / 23	Novembre : 4 / 25	Mardi	De 9h30 à 11h30
Octobre : 7	Décembre : 2 / 16		

### Motricité



#### LIEUX DES SÉANCES

#### DATES

Dojo  
Espace Vègre et Champagne, **Brûlon**

Les vendredis :  
19 septembre, 17 octobre , 12 décembre

### Eveil musical avec **Charlène musicothérapeute**

#### LIEUX DES SÉANCES

#### DATES

**Pour chacune des dates sauf Chantenay, 2 séances : 9h45 et 10h45 (durée 45 minutes )**

<b>Coulans sur Gée</b> , Relais Petite Enfance	jeudi 9 octobre et 4 décembre
<b>Loué</b> , maison intergénérationnelle	Mardi 23 septembre et 25 novembre
<b>Noyen-sur-Sarthe</b> , Relais Petite Enfance	Jeudi 25 septembre et 6 novembre
<b>Poillé-sur-Vègre</b> , salle polyvalente	Mardi 14 octobre et 9 décembre
<b>Chantenay Villedieu</b> , salle du conseil municipal	Lundi 22 septembre à <b>10h00</b>

